

Achetez votre logement

Avec Angers Loire Habitat

La liste suivante présente les logements inscrits au programme de vente 2012 d'Angers Loire Habitat.

Vous êtes locataire d'un de ces logements ?

Vous pouvez en devenir l'heureux propriétaire!

N°	Voie	Ville
6, 10 et 14	RUE PROSPER BIGEARD	Angers
Du 20 au 28	RUE PROSPER BIGEARD	Angers
32 et 34	RUE PROSPER BIGEARD	Angers
1 B	COUR DES LANDES	Angers
3	RUE RAPHAEL BERRY	Angers
7 au 21	RUE RAPHAEL BERRY	Angers
25 et 29	RUE RAPHAEL BERRY	Angers
147	AVENUE RENE GASNIER	Angers
3 et 5	RUE JEAN ORHON	Angers
10 à 12	RUE JEAN ORHON	Angers
2 à 4	SQUARE JEAN-PAUL SARTRE	Angers
8	SQUARE JEAN-PAUL SARTRE	Angers
10 à 12	SQUARE JEAN-PAUL SARTRE	Angers
17 et 31	SQUARE JEAN-PAUL SARTRE	Angers
45	ROUTE DE LA MEIGNANNE	Angers
81 1G	ROUTE DE BRIOLLAY	Angers
3 et 5	RUE HENRI CHAPERON	Angers
Du 7 au 9	RUE HENRI CHAPERON	Angers
10 à 18	RUE HENRI CHAPERON	Angers
20	RUE HENRI CHAPERON	Angers
Du 24 au 34	RUE HENRI CHAPERON	Angers
75, 77, 79 et 83	RUE PIERRE MELGRANI	Angers

Du 2 au 8	RUE DE LA LANDE	Angers
29, 42 et 46	AVENUE DE LA BLANCHERAIE	Angers
6	RUE MAURICE BLANCHARD	Angers
3	RUE PIERRE HUNAUT	Angers
Du 5 au 14	RUE PIERRE HUNAUT	Angers
16	RUE PIERRE HUNAUT	Angers
Du 18 au 33	RUE PIERRE HUNAUT	Angers
35 et 37	RUE PIERRE HUNAUT	Angers
1 et 3	ROUTE D EPINARD	Angers
Du 9 au 13	ROUTE D EPINARD	Angers
Du 17 au 21	ROUTE D EPINARD	Angers
3, 5, 8 et 10	RUE JEAN GIRARD	Angers
13 et 14	RUE JEAN GIRARD	Angers
17 et 18	RUE JEAN GIRARD	Angers
4, 6, 8, 12 et 14	CHEMIN DES PETITES PANNES	Angers
12, 14, 16, 18,20	rue SIDNEY BECHET	Angers
22, 24, 26 et 28	rue SIDNEY BECHET	Angers
Du 40 au 44	rue MARC CHAGALL	Angers
Du 50 au 54B	rue MARC CHAGALL	Angers
15 et 16	rue MARC CHAGALL	Angers
Du 10 au 14	rue DE NAZARETH	Angers
Du 114 au 120B	rue DE NAZARETH	Angers
Du 48 au 63	rue RENE LACOMBE	Angers

Vous êtes locataire d'un de ces logements et vous souhaitez l'acheter ?
Remplissez notre fiche contact, un conseiller reviendra vers vous très prochainement afin de vous proposer un rendez-vous.

Vous êtes locataire d'un de ces logements mais vous n'êtes pas intéressé pour en devenir le propriétaire?

Pas d'inquiétude, vous restez locataire de votre logement aux mêmes conditions. Néanmoins, vous pouvez en faire profiter à votre conjoint ou à vos ascendants et descendants (parents, enfants, petits enfants) sous réserve que ces derniers respectent les plafonds de ressources en vigueur.

2/2



www.angers-loire-habitat.fr